



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mardi 8 septembre 2015 de 14 h 24 à 14 h30.

SONT PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef
M. Stéphane Germain, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M^{me} Julie Rousseau, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller
M^{me} Louise Nepton, directrice générale
M. Sylvain Nepton, greffier par intérim

EST ABSENTE : M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef (représentations)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Bureau du développement de l'autonomie gouvernementale - Économie et relations d'affaires
 - 3.1 Projet 11^e chute – Appel de versement
 - 3.2 Réserve faunique Ashuapmushuan - Entente de contribution financière
4. Représentations et sollicitations
 - 4.1 Élections Canada – Demande pour l'installation d'un bureau de vote
5. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef Gilbert Dominique assume la présidence de la réunion. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Patrick Courtois

Appuyé de M^{me} Julie Rousseau

Adopté à l'unanimité

3. BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE - ÉCONOMIE ET RELATIONS D'AFFAIRES

3.1 PROJET 11^E CHUTE – APPEL DE VERSEMENT

RÉSOLUTION N^o 6176

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT QUE le projet de la 11^e Chute est avancé et que la Société Énergie Hydroélectrique Mistassini (ÉHM) est rendue à l'étape d'engager des frais pour débiter le processus de construction de la minicentrale;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et les MRC Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy ont reçu une demande de versements de la part de ÉHM;

CONSIDÉRANT QUE le projet devrait se financer par un prêt avec Investissement Québec dont une lettre d'intention a été signée en août dernier, mais que celui-ci n'est pas finalisé;

CONSIDÉRANT QUE d'autres appels de versements vont possiblement survenir avant les signatures attendues pour l'autorisation du prêt;

CONSIDÉRANT QUE nous devons trouver un autre moyen de financer les coûts liés à la construction du projet de la 11^e Chute;

CONSIDÉRANT QUE les montants versés au projet de la 11^e Chute par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan seront remboursés dès que les formalités du prêt seront achevées.

RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

IL EST RÉSOLU de faire le versement de 900 000 \$, et ce, tel que demandé;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le versement des autres sommes à la demande de ÉHM;

IL EST DE PLUS RÉSOLU de puiser les sommes dans les fonds autonomes – volet investissement.

Proposée par M. Patrick Courtois

Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault

Adoptée à l'unanimité

3.2 RÉSERVE FAUNIQUE ASHUAPMUSHUAN - ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

RÉSOLUTION N° 6177

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, entend assurer le respect, la protection et la continuité des droits ancestraux, y compris le titre ilnu, des Pekuakamiulnuatsh sur Nitassinan;

CONSIDÉRANT la priorité qu'accorde Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à sa quête d'autonomie financière et au développement de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE dans sa démarche vers l'autonomie Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite développer, diversifier et soutenir son économie;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan aspire à prendre éventuellement en charge l'ensemble de la gestion de la Réserve faunique Ashuapmushuan;

CONSIDÉRANT QUE la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh a signé avec le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada une entente de principe d'ordre général en 2004, dans le cadre du processus fédéral de revendications territoriales globales;

CONSIDÉRANT QUE la prise en charge de la gestion de la Réserve s'inscrit en continuité avec la volonté du gouvernement du Québec de mettre en œuvre certaines dispositions de l'entente de principe susmentionnée;

CONSIDÉRANT QUE Développement Pekuakami Inuatsh (DPI) est responsable de la direction de la Réserve faunique Ashuapmushuan;

RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT QU'un montant de 55 000 \$ est identifié au budget 2015-2016 de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

IL EST RÉSOLU d'autoriser la direction – Économie et relations d'affaires à signer tous les documents relatifs à l'entente tripartite n° 2015-2016 entre Développement Pekuakami Innuats (DPI), SÉPAQ et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan concernant la direction de la Réserve faunique Ashuapmushuan.

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

4. REPRÉSENTATIONS ET SOLLICITATIONS

4.1 ÉLECTIONS CANADA – DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UN BUREAU DE VOTE

RÉSOLUTION N° 6178

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, juge important d'entretenir des liens avec le gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT QU'Élections Canada a adressé une demande à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan afin d'installer un bureau de vote à Mashteuiatsh dans le cadre des élections fédérales qui se tiendront le 19 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QU'Élections Canada prévoit verser un montant pour l'utilisation du local dans la communauté et s'engage par ailleurs à recruter son personnel parmi les gens de la communauté;

IL EST RÉSOLU de donner la permission à Élections Canada d'installer un bureau de vote à Mashteuiatsh pour les élections fédérales qui se tiendront le 19 octobre 2015.

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M. Patrick Courtois
Adoptée à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 14 h 30, proposée par M. Stéphane Germain, appuyée de M. Patrick Courtois, et adoptée à l'unanimité.

Le greffier par intérim,



Sylvain Nepton